



Avec un titre séjour andorre, je peux travailler en france?

Par lihaizhong, le 03/04/2011 à 14:48

bonjour a tous

je suis chinois,et pour l'instant, je travatille en andorre avec un titre séjour du travail tempo (1 ans).je vous enseigne qu'il y a possibilite je puisse travailler en france sans change mon etat(je travaille en france avec un titre séjour du travaille en endorre),il y a un accord entre france et endorre sur le séjour du resident et travaille, mais j'ai pas compris l'accord pour endorran ou meme pour les ressortissants?

les articles suivants

Si vous avez une carte de résident ou une carte de séjour temporaire de plein droit ou si vous êtes [s]ressortissant [/s]de l'Union Européenne de l'EEE, de Monaco ou d'[s]Andorre[/s], vous êtes dispensé d'autorisation de travail.

Si vous êtes ressortissant d'un autre pays, il vous faut à titre d'autorisation préalable de travail :

- * pour un travail temporaire, une autorisation provisoire de travail
- * pour un travail saisonnier, contrat de travail saisonnier
- * pour un travail permanent, une carte de séjour temporaire portant autorisation de travail

De manière générale, vous pouvez obtenir la carte de séjour temporaire pour un travail permanent de deux manières :

1. soit par une procédure d'introduction, si vous faites votre demande de travail depuis le pays dont vous êtes ressortissant
2. soit par une procédure de régularisation si vous êtes entré en France pour une autre raison que le travail (études, regroupement familial, etc.) et si vous faites votre demande de travail en France

merci d'avance

Par **Domil**, le **03/04/2011** à **15:20**

Vous n'êtes pas ressortissant d'Andorre.

Je pense que vous n'avez pas une carte de séjour temporaire de plein droit (ie, une carte non refusable comme un conjoint étranger d'Andorran)

Par **lihaizhong**, le **03/04/2011** à **15:34**

merci domil

mais je enseigne l'infor à un avocat, il m'a dit que j'ai le droit à travailler en France sans changer mon état en Andorre car il existe un accord entre France et Andorre. mais moi aussi, j'ai pas très compris l'accord entre France et Andorre,